



Les critères pour obtenir les 4 *

Le nombre d'étoiles est attribué par **Atout France**, grâce à une grille de plus de 200 critères, certains obligatoires et d'autres optionnels. Ces critères sont répartis sur 4 thématiques :

- > **Equipements et Aménagement,**
- > **Etat et propreté,**
- > **Exigences de qualité de services normés,**
- > **Accessibilité et développement durable.**

Plus le camping répond à ces critères, plus il obtient de points.

Les équipements et services permettent de comptabiliser ces points et c'est en fonction du total obtenu que le camping est classé. Ce classement est à la charge du camping et *renouvelable tous les 5 ans*.

Voici les critères principaux à respecter pour atteindre les 4 étoiles, voire les 5* :

• L'accueil et le service client

- La présence d'un lieu d'accueil est obligatoire.
- Le camping doit avoir un site internet en minimum deux langues et la réservation en ligne doit être possible.
- Le personnel est capable d'informer le client sur les offres touristiques dans les alentours.
- L'équipe d'accueil doit parler deux langues étrangères minimum dont l'anglais.
- Les horaires de l'accueil doivent être assez larges et le personnel disponible.
- L'accès pour les personnes à mobilité réduite à la réception doit être possible.
- Une permanence 24/24h doit être assurée (par téléphone si réception fermée), dans deux langues dont l'anglais.

• Les emplacements

- Les emplacements doivent faire au minimum 80m².
- Au moins un des emplacements du camping doit être accessible pour les PMR.
- Le raccordement électrique 10 ampères à proximité des emplacements est obligatoire.
- Les emplacements doivent être propres et entretenus, arborés ou non.

• Les locatifs

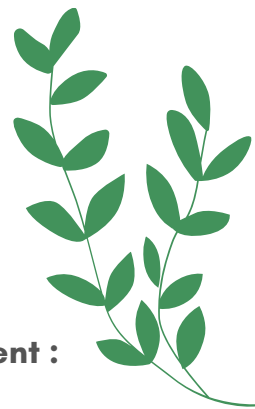
- Les emplacements des locatifs, ainsi que les intérieurs et extérieurs doivent être propres, entretenus et en bon état.
- La location de linge de lit et serviettes de toilette est proposée.

• Les équipements

Le Camping doit posséder et offrir des équipements et services de qualité à sa clientèle.

- Un accès sécurisé pour les véhicules doit être mis en place (lecture plaque immatriculation).
- Des mesures de réduction de consommation d'énergie et d'eau doivent être mises en œuvre.
- Une mesure de gestion des déchets (ex. tri sélectif) doit être proposée.
- Les sanitaires doivent être équipés de cabines individuelles (douches, toilettes et lavabos avec glaces et tablettes), avoir minimum un sèche-cheveux (4*) et être chauffés en basse saison (5*).
- Les sanitaires doivent également être nettoyés quotidiennement.
- Une aire de jeux est à disposition pour les enfants.
- Un accès à internet doit être proposé. La connexion Wifi doit permettre au minimum la possibilité de consulter des courriels en bas débit. Nous précisons sur notre site web que le wifi est partiel sur notre camping car situé en zone classée Natura 2000.





Les campings classés 3, 4 et 5 étoiles doivent également obligatoirement :

- Avoir des places de parking disponibles à l'entrée ou dans l'enceinte du terrain.
- Avoir un point de restauration et un bar sur place, ainsi que d'un point de ravitaillement (épicerie d'appoint)
- Proposer un snack, service de petit déjeuner et paniers pique-nique pour le déjeuner.
- Avoir un espace de baignade obligatoire (plan d'eau ou piscine) et des transats situés à proximité (5*)
- Avoir une laverie à disposition sur place : machines à laver, sèche-linge, table et fer à repasser
- Proposer la location de matériel sur place : draps/serviettes de toilette, plancha, vélos, canoës...
- Mettre à disposition le prêt de jeux de société, livres, raquettes, jeux extérieurs...
- Proposer le paiement par carte bancaire.
- Mettre à disposition d'adaptateur(s) électrique(s) à la réception.
- Avoir un sanitaire (lavabo, douche, toilettes) adapté pour les personnes à mobilité réduite.
- Mettre à disposition, sur demande, des équipements pour bébé : chaise haute, matelas à langer - propres et en bon état.
- Proposer au minimum 2 animations encadrées par un animateur.
- Avoir à disposition un terrain d'activité équipé (ex. terrain de pétanque).
- ...

La liste complète des critères est consultable sur le lien suivant :
<https://www.classement.atout-france.fr/nos-documents-de-classement>

Le classement du camping la Venise Verte est fiable en raison de la validation de ces différents critères très rigoureux en complément des autres conditions des labels obtenus. La qualité du service rendu et le niveau de confort sont très importants pour cette classification et permettent également d'assurer une très bonne satisfaction client, qui est essentielle pour notre camping situé sur le Parc Naturel du Marais Poitevin.

Comme vous pouvez le constater, le camping la Venise Verte fait le maximum pour vous proposer un établissement et des services de qualité. Nous possédons également les labels suivants :



La prochaine inspection 4 aura lieu courant 2025.
Si vous souhaitez en savoir plus, rapprochez-vous de la Direction.*

Belles vacances à vous !

L'équipe du camping la Venise Verte

